

Localisation

Département : Eure-et-Loir

Commune: Thimert-Gatelles

Autres communes:

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Blaise

Monument(s)

Appellation: Eglise paroissiale Saint-Blaise

Protection: classement

Arrêté: classement le 07/04/1921

Étendue de la protection : Eglise de Gatelles : classement par arrêté du 7 avril 1921

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.